

10.3. Politique énergétique : notre pays veut-il encore une industrie?

Au cours des prochaines semaines, plusieurs mesures d'exécution devront être prises pour transposer dans la pratique les messages clés du Premier ministre Van Rompuy en matière d'énergie et de climat.

C'est l'occasion pour le gouvernement de montrer qu'il ne veut pas condamner l'industrie dans notre pays, contrairement à l'impression qu'il a donnée dans les milieux industriels. Non pas tant par les déclarations qu'il faites, mais bien par les décisions qu'il omet de prendre. En effet, de nombreuses propositions existaient pourtant pour optimaliser le maintien de l'emploi dans ce segment de l'économie.

Rétroacte. En accord avec ses fédérations, la FEB a retenu l'efficacité énergétique comme piste prioritaire en matière de politique énergétique et climatique. Dans ce contexte, le concept de 'green bank' pour l'industrie a été mis en avant. Concrètement, il s'agit d'un mécanisme qui permet aux entreprises d'avoir accès facilement à des crédits attrayants et subordonnés pour des investissements en efficacité énergétique. Il s'agit de prêts accordés à des projets considérés comme suffisamment rentables d'un point de vue « sociétal », mais qui ne vont pas de soi pour les entreprises, vu leur faible rentabilité. Accès aggravé par la crise. L'idée de base est qu'un pays comme la Belgique, dont les moyens et les possibilités de produire de l'énergie renouvelable peu onéreuse sont limités, doit miser prioritairement sur la réduction de sa consommation énergétique. Le monde des entreprises est disposé à prendre des engagements dans ce sens. Pourquoi le ministre de l'Energie et ses collègues n'en tiennent-ils pas compte?

Par ailleurs, nous avons mis le gouvernement en garde à plusieurs reprises contre l'augmentation rapide du coût des éoliennes offshore (via le rachat des certificats verts). Si le gouvernement reste passif en la matière, la facture d'électricité de nos entreprises connaîtra une augmentation de plusieurs centaines de millions d'euros au cours des prochaines années. Des augmentations que leurs concurrentes étrangères ne subiront pas. Il est donc indispensable de compenser ce surcoût par un prélèvement progressif sur la contribution nucléaire établie. Selon la même philosophie, une comparaison des prix de l'électricité avec les pays voisins, quel que soit l'organe qui en aura la charge, n'a de sens que si l'on est d'abord attentif aux handicaps de nos industries par rapport à leurs concurrentes, en ce compris au niveau des surcoûts de l'énergie renouvelable. Si les gouvernements et les syndicats pensent qu'une économie sans industries n'est pas réaliste, ils feraient bien d'accorder davantage d'attention à leur compétitivité.

Un pays comme la Belgique doit miser prioritairement sur la réduction de sa consommation énergétique. En matière d'énergie, les chefs d'entreprise demandent principalement des décisions qui n'ont pas d'impact sur les finances publiques. Ils demandent par exemple que, lorsqu'un rapport d'experts (commandé par le gouvernement qui l'encense) fait deux recommandations concernant le nucléaire, le gouvernement n'en taise pas une des deux : à savoir la nécessité de prolonger de 20 ans l'exploitation de Doel 3 et 4 et de Tihange 2 et 3. Ils demandent également une politique crédible en matière de biomasse pour la production d'énergie renouvelable, en lieu et place du tâtonnement dont nous sommes témoins aujourd'hui. Enfin, ils se demandent quand notre pays et ses Régions auront une politique de permis et d'autorisation fiable, pour les producteurs d'énergie notamment, en remplacement des dispositions actuelles, qui n'encouragent pas vraiment nos chefs d'entreprise à investir. Tout n'a pas nécessairement un coût ...

INFORFEB N° 39 du 19 novembre 2009
RUDI THOMAES, ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ